

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 4 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26 et 27 septembre 2011

2011 DAC604 Subvention à Art'sign (5e)

M. Christophe GIRARD et Mme Véronique DUBARRY, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2011 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 4.000 euros à l'association Art'sign;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe GIRARD au nom de la 9e Commission et par Mme Véronique DUBARRY au nom de la 6e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 4.000 € est attribuée à l'association Art'sign située à l'INJS, 254 rue Saint-Jacques 75005 Paris, 2011_02154 / 20788

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2011 de la Ville de Paris rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF 40 0004 provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture.